

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2023/58

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 2 novembre 2023

Date de la convocation : 27/10/2023
Date d'affichage : 27/10/2023
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9
Nombre de membres votants par procuration : 4
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : CONVENTION GOBELETS REUTILISABLES

L'an deux mil vingt-trois et le deux novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Éric BONAFE, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL,

Absents votants par procuration : Magalie BILHAC, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Dominique ZARAGOZA

Absents excusés : Muriel HUGOL, Estelle BONNIOL,

Quorum : 9/15 Votant 13/15

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention ;

Considérant que la commune a acheté des gobelets en polypropylène à l'effigie de la commune ;

Considérant la demande de certaines associations d'emprunter ces gobelets ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de prêter les gobelets réutilisables aux associations ;

FIXE la caution à 1 euro le gobelet ;

APPROUVE la convention de prêt des gobelets réutilisables ;

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 06/11/2023
034-213401979-20231102-DE_2023_058-DE